

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)

Projet de Transformation Numérique Pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest

(WARDIP – Mauritanie)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI CRF-15/C/MTNMA/WARDIP/2024

Assistance technique pour la réalisation de formations certifiantes dans le domaine de l'IPv6

- 1 Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a intégré le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).
Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à :
 - a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates grâce à l'adaptation du cadre juridique et institutionnel du secteur du numérique et son harmonisation en particulier pour la connectivité et les données,
 - (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et de transit à travers le déploiement de réseaux backbones en fibre optique interconnectés au niveau régional,
 - (c) simplifier l'accès aux services ligne tel que le e-commerce ainsi que les services publics par le développement d'un environnement favorable et la mise en place de plateformes e-Gouvernement dans une approche de mutualisation et de coordination régionale,
 - d) développer les compétences dans le domaine du numérique.
- 2 Conformément à son plan d'Action et dans le cadre de la composante 2 « Développement et intégration du marché de la Connectivité », le Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration a procédé, avec l'appui du Projet WARDIP, à l'élaboration d'une Stratégie de migration vers l'IPv6.
Il est prévu de réaliser une série de formations ciblées, qui débiteront par la formation générale du Comité national de mise en œuvre de la feuille de route sur une période de deux jours, et seront suivies par la formation d'une quinzaine de formateurs, comprenant des ingénieurs et des universitaires
Dans cette optique le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) qui assistera le Gouvernement Mauritanien **pour la réalisation de formations certifiantes dans le domaine de l'IPv6**
- 3 L'objectifs de la mission est de mettre en œuvre un plan de formation des équipes techniques des parties prenantes sur la mise en œuvre de l'IPv6.
Cette mission doit permettre de :
 - Renforcer les capacités techniques des ingénieurs et techniciens en matière de transition vers IPv6.
 - Former des formateurs locaux qui pourront à leur tour former d'autres professionnels en Mauritanie.
 - Assurer une compréhension approfondie des enjeux stratégiques et techniques liés

à IPv6.

- 4 Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci-dessous :

Critère	NOTES
1. Expérience générale dans la formation continue au profit des cadres spécialisés	20
2. Expérience spécifique et avérée en formations certifiantes dans le domaine de migration sur IPv6	50
3. Certifications en IPv6 par des institutions de renommée internationale	30
Note global	100

- 5 L'UGP WARDIP-MR invite les consultants (Bureaux), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.
- 6 Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (QC), telle que décrite dans les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale (Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de projets d'Investissements - Juillet 2016 révisé en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020).
- 7 Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Si le candidat est un groupement, il doit inclure dans son dossier de candidature, soit une copie de l'accord de Groupement liant tous les membres du Groupement, soit une lettre d'intention de constituer un tel Groupement signée par tous les membres du Groupement et assortie d'un projet d'accord. Les références des membres d'un groupement seront consolidées lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt si l'accord de groupement indique que les membres seront conjointement et solidairement engagés vis-à-vis du client pour réaliser la mission au cas où leur groupement serait retenu.
- 9 Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)

Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ;

Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

- 10 Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant la présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale, leurs références et leurs expériences dans le domaine, doivent parvenir au Projet au plus tard **le mercredi 20 novembre 2024 à 12h00 (GMT)**.
- 11 Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation du client, une copie de page de garde du contrat ou d'un document équivalent.
- 12 Adresse du dépôt et/ou d'envoi des dossiers de manifestations d'intérêt :

Unité de Coordination de la composante Mauritanie du

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP- MR)

TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Téléphone : +222 4524 11 02 ;

Courriel : wardip@mtnima.gov.mr